

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2009

DELIBERATION

OBJET : Construction d'un terrain de sports synthétique – autorisation de signer le marché

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

La ville a lancé une consultation relative à des travaux de réalisation d'un terrain de sports en gazon synthétique.

Le montant prévisionnel du marché a été estimé à 380 000,00 € TTC .

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- AUTORISE le maire ou l'adjoint délégué à signer ce marché ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour effectuer toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjoint délégué,

Marcel RODRIGUEZ